



RECRUTEMENT D'UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL 2nd DEGRE (F/H)

Poste N° RPT_0099

Discipline : Communication

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Poste vacant à temps complet (384 HETD soit 1607h de travail effectif)

DATE DE RECRUTEMENT : Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2023

DUREE DU CONTRAT : 12 mois

AFFECTATION : Le poste est à pourvoir à l'IUT de Lorient

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum
- Justifier d'une qualification professionnelle antérieure : Toutes expériences acceptées

PROFIL DU POSTE :

- **Filières de formation concernées :** BUT GIM - Génie Industriel et Maintenance
- **Objectifs pédagogiques :**

Le candidat recruté devra assurer les enseignements dans le domaine des techniques d'expression, de communication et de culture de l'entreprise, dans le respect du programme pédagogique national du BUT GIM. Il veillera à intégrer cette matière de façon transversale au sein du département.

Il participera à divers enseignements tels que le Projet Personnel et Professionnel, et aidera les étudiants et apprentis à réaliser leur bilan de compétences, tout le long de leur parcours à l'IUT. Il devra utiliser et maîtriser les outils de bureautique tels que Word ou PowerPoint, pour accompagner les étudiants dans la rédaction de leur Portfolio.

Il connaîtra et maîtrisera les principaux réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, ...) et aidera les étudiants à exploiter au mieux ces outils dans le cadre de leur recherche de stage, de contrat d'apprentissage ou de premier emploi.

Par ailleurs, comme tous les enseignants du département, le candidat recruté devra participer aux missions communes, dans le cadre de ses obligations de service : suivi de stagiaires, suivi d'alternants, encadrement de projets tuteurés, surveillance d'examen, participation au jury d'examen, etc....)

REMUNERATION :

L'agent contractuel est classé dans la 2^{ème} catégorie de rémunération prévue par le décret n°81-535 du 12 Mai 1981.

La rémunération est fixée en fonction de l'expérience professionnelle antérieure équivalent au niveau des fonctions de recrutement (entre 1779.96 et 3152.52 € brut mensuel pour un temps plein).

CONTACT ADMINISTRATIF : Anita LE PALLUD

☎ 02 97 87 28 03

✉ anita.le-pallud@univ-ubs.fr

CONTACT PEDAGOGIQUE : Frédéric PAOLUCCI

☎ 02 97 87 28 56

✉ frederic.paolucci@univ-ubs.fr

PIECES A ENVOYER OBLIGATOIREMENT :

- Lettre de motivation
- CV
- Copie du diplôme le plus élevé

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à drh.ens.recrutement@listes.univ-ubs.fr (pour le 23 mai 2023 à minuit, heure d'envoi faisant foi), sous format de type : "**CONT_2D_N° Poste_NOM_prenom.pdf**"
